

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 26

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} JUILLET 2021

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 13
- Nombre de membres représentés : 5
- Quorum : 12

**Approbation des taux et durées de financement des bourses
Erasmus+ d'aide à la mobilité étudiante au titre du projet de
subvention Erasmus + 2021-1-FR01-KA131 pour la période du
01/09/2021 au 31/10/2023.**

Les membres du Conseil d'administration approuvent à l'unanimité des votants, les taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus + proposés dans le cadre du Projet de subvention 2021-1-FR01-KA131-000000 pour la période du 01/09/2021 au 30/09/2022 (cf. annexe n°6).

↪ **VOTE :**

- **Votant :** 18
- **Non-participation au vote :** 0
- **Abstention :** 0
- **Suffrages exprimés :** 18
- **Pour :** 18
- **Contre :** 0

Fait à Besançon, le 1^{er} juillet 2021



Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de l'ENSMM

Approbation des taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus + 2021-2022

Les taux proposés

- Les taux de financement mensuels minimum et maximum sont **fixés** par l'Agence Erasmus+ France. Ces taux sont supérieurs à ceux de l'année 2020-2021
- Les taux de financements mensuels proposés se situent dans la fourchette haute des taux autorisés, afin de financer le mieux possible les mobilités intra-européennes. L'augmentation continue des subventions qui ont été attribuées à l'ENSMM nous autorise ce niveau de financement.
- Les taux de financement sont **obligatoirement fixés pour toute la durée du projet de subvention.**

Approbation des taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus + 2021-2022

Les taux proposés

Pays participant d'accueil		MOBILITE INTRA-EUROPEENNE ET VERS PAYS REGIONS 5 ET 14			
		Mobilité d'études		Mobilité de stage	
		Fourchette E+ obligatoire Montant/mois	Proposition ENSMM	Fourchette E+ obligatoire Montant/mois	Proposition ENSMM
Pays Groupe 1 Coût de la vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède Pays partenaires Région 14: Îles Féroé, Suisse, Royaume-Uni	310 € - 600 €	550 €	460 € - 750€	700 €
Pays Groupe 2 Coût de la vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, (France), Grèce, Italie, Malte, Pays- Bas, Portugal Pays partenaires Région 5: Andorre, Vatican, Monaco, Saint-Marin	260 € - 540 €	500 €	410 € - 690 €	650 €
Pays Groupe 3 Coût de la vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République de Macédoine du Nord, Roumanie, République Tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie.	210 € - 490 €	450 €	260 € - 640 €	600 €

Approbation des taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus + 2021-2022

Les durées proposées

- Les durées minimale et maximale de financement d'une bourse E+ sont fixées par l'Agence Erasmus+ France.
- La durée du financement doit au plus être égale au nombre de jours réels de chaque mobilité individuelle.
- Les durées de financement proposées permettent:
 - ✓ de couvrir la durée réelle d'une mobilité, dans la mesure du possible
 - ✓ de financer un maximum de mobilités

Approbation des taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus + 2021-2022

Les durées proposées

	Mobilités d'études	Mobilités de stage
Durée minimale de financement	2 mois (minimum E+ imposé)	2 mois (minimum E+ imposé)
Durée maximale de financement	Durée réelle du semestre d'études	Durée réelle du stage

Approbation des taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus + 2021-2022

Les critères proposés

- Première mobilité, études ou stage.
- Limite de cumul des bourses: bourses liées aux financements spécifiques des doubles diplômes
- Si possible, des bourses seront attribuées aux secondes mobilités ou aux doubles diplômes avec financement spécifique.